



Luc Lallemand et Renaud Muselier après la signature du premier « contrat de performance ». PHOTO A.B.

## Région Sud et SNCF sur de nouveaux rails

### TRANSPORTS

**Renaud Muselier, président de la Région Sud et Luc Lallemand, PDG de SNCF Réseau, se retrouvaient à Marseille, lundi soir, pour signer un « contrat de performance ». Explications.**

Si le terme « contrat de performance » paraît ronflant, il aura un impact très concret sur les usagers de la SNCF dans notre région. Premier en France, ce contrat instaure un système de bonus et de malus financier entre la Région et la SNCF pour les dix prochaines années. Concrètement : « Si nous travaillons mal, SNCF Réseau aura à payer des indemnités », explique Luc Lallemand, le PDG de la filiale. Et inverse-

ment, « si les objectifs sont atteints, la Région s'engage à payer un bonus », complète Renaud Muselier, le président de la collectivité. Une bonne manière de faire « respecter les engagements pris de part et d'autre ».

Les objectifs fixés portent principalement sur « l'irrégularité, la mauvaise ponctualité des trains dues aux infrastructures » ou encore « les retards excessifs des travaux ». En clair, cet accord doit encourager la SNCF à être moins en retard. Une « attente bien légitime, la fin du tiroir-caisse », commente sans détour Renaud Muselier.

#### Pas de consultation des syndicats

Le président de Région se félicite de cette signature car il enterre la hache de guerre entre son institution et la SNCF : « Il y avait une nécessité de normaliser nos relations avec la SNCF, avec une nouvelle logique. »

Plusieurs contentieux avaient opposé Région et SNCF Mobilité par le passé. Le président de Région s'assure aussi le bon déroulement des négociations en vue de la Ligne Nouvelle Provence Alpes Côte d'Azur, future ligne devant désengorger les principaux axes ferroviaires de la région.

En contrepartie, la Région va massivement investir dans ses lignes de trains. Notamment avec l'achat de 9 rames à batteries, 8 rames hybrides et une dizaine de neuves. 250 millions vont être investis en 5 ans, selon Renaud Muselier. Au total, 350 millions accompagnent ce contrat. Surprise du chef : les instances représentatives du personnel n'ont pas été consultées avant cet accord. Bien que le PDG de la SNCF Réseau assure « la grande qualité du dialogue » avec ces dernières.

**Amaury Baqué**

## Lallemand attendu aussi sur le fret

**La CGT du triage de Miramas organise un rassemblement ce matin pour interpeller le PDG de SNCF Réseau sur la rénovation et le développement du fret public.**

Les cheminots se réunissent dès 10h ce matin sur le quai marchandise de la gare de triage. À Miramas, la CGT du fret attend des réponses du PDG de la branche SNCF réseau, Luc Lallemand, quant à l'avenir du site. Le syndicat explique que « le triage de Miramas est depuis trop longtemps rafistolé, l'infrastructure a aujourd'hui besoin d'une véritable réfection », ajoutant que « l'entreprise et l'État doivent rapidement prendre des décisions fortes d'investissements ». La CGT du rail entend aussi interpeller le grand patron sur la sous-traitance et l'externalisation qui court depuis des années au sein

de l'entreprise. « Il y a une nouvelle réorganisation qui nous est proposée avec moins 94 emplois dans le quart-Sud Est à Réseau », alerte Robin Matta, responsable CGT des cheminots de Miramas. Plus globalement, son syndicat sera vigilant sur les promesses d'investissements formulées par les pouvoirs publics. À la Région par exemple, on se souviendra qu'en décembre dernier, le président Renaud Muselier avait applaudi des deux mains l'ouverture à la concurrence des TER en Paca. Ce mardi, Luc Lallemand sera lui aussi attendu au tournant. Ancien PDG d'InfraBel en Belgique – le pendant de SNCF réseau en France, Ndlr – il était présenté comme « anti-service public, favorable à l'ouverture à la concurrence et partisan de la sous-traitance en cascade », dans un portrait de l'Humanité du 7 janvier. Son dernier fait d'arme ? Avoir réclamé une augmentation de son salaire de 8 % alors qu'il refusait dans le même temps la revalorisation légale de 1,1 % due aux cheminots... J.Z.

## Les chauffeurs VTC en colère

### TRANSPORTS

**Une cinquantaine d'autoentrepreneurs de véhicules de tourisme avec chauffeur (VTC) ont manifesté en opération escargot dans Marseille lundi. Ils dénoncent des conditions de travail « insupportables ».**

Embouteillages, travaux, et exigences intenable des applications Uber ou Heetch, rendent la pratique de leur métier impossible aux chauffeurs VTC. Hier, ce sont eux qui ont créé des bouchons avec une opération escargot partie du Mucem à 10h pour rallier l'hôtel de ville à 13h30, afin de porter leurs revendications.

Ils sont près de 300 à officier sur Marseille. Et ils craquent. « Beaucoup de chauffeurs ont mis la clé sous la porte à cause du manque de chiffre d'affaires, en raison de la situation sanitaire actuelle et des conditions de travail imposées par les applications », dénonce Houari Benali, président de l'association UCVM. Depuis novembre dernier, ils portent des revendications pour pouvoir exercer le transport des clients dans des conditions équitables.

La première de leurs demandes s'adresse aux plateformes de mise en relation Uber et Heetch. « Nous demandons à la plateforme Uber d'augmenter les tarifs proposés actuellement, et d'afficher le bon de commande avant d'accepter la course immédiatement. C'est la loi de LOM, passée en décembre », indique Houari Benali. Uber fixe la prise en charge à 1,20 euro et la course minimum à 6 euros, quand les chauffeurs souhaiteraient 4 euros pour la première et 8 euros pour la seconde. « Sinon, on ne s'en sort pas avec les bouchons à Marseille », déplore un chauffeur en service depuis trois ans.

Ils demandent également la réouverture d'un bureau Uber car leurs plus proches interlocuteurs sont à Nice ou à Lyon.

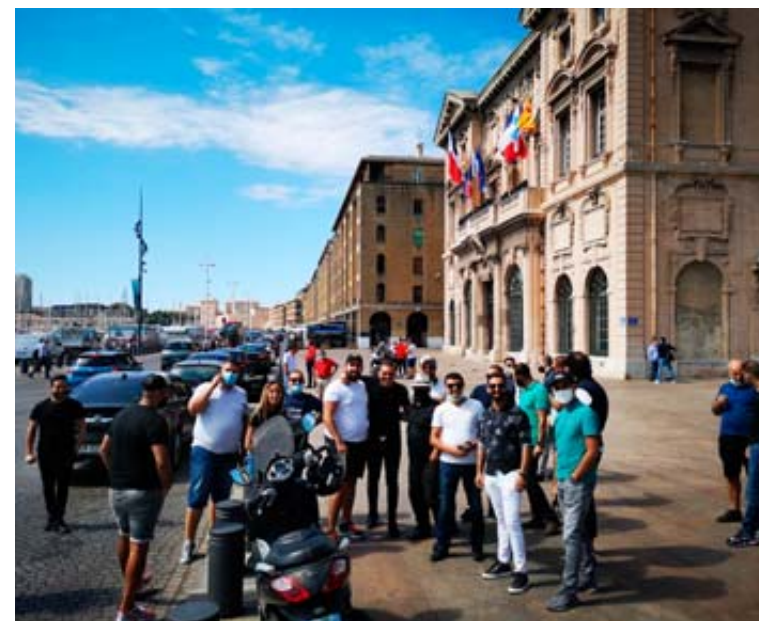
#### La préfecture et la Ville interpellées

À Heetch, application de mise en relation avec le client, ils adressent également des griefs : « une course sur 10 n'est pas dans la norme », assure Houari Benali. Sa consœur ajoute également : « Si on refuse des courses parce qu'il y a un problème avec un client, on se retrouve suspendu plusieurs mois et nous n'avons pas de contrat de partenariat qui protège nos droits. » Les chauffeurs en appellent à l'arbitrage du préfet : « pour qu'il suspende l'application Heetch qui ne respecte pas les chauffeurs en prenant des décisions sans consulter les vrais représentants et qui bloquent les chauffeurs sans raisons valables ».

La préfecture est également sollicitée pour « bloquer l'application Citygo pour concurrence déloyale », ajoute le porte-parole des chauffeurs, précisant : « elle affiche du covoiturage urbain, alors qu'en réalité elle effectue un service VTC ». Il est encore exigé du préfet, « une vigilance sur la délivrance des autorisations de VTC, car il y en a 1 200 sur Marseille. Or nous sommes beaucoup moins nombreux », déclare le président d'UCVM.

Enfin, les nombreux travaux lancés depuis des mois sur l'ensemble de la ville pénalisent leur activité, et les chauffeurs réclament à la mairie de Marseille une autorisation pour emprunter la voie de bus, « au même titre que les taxis ». Sans réponse des collectivités publiques, ils promettent de « reconduire leur mouvement chaque semaine, parce que depuis novembre, on a été très patient ».

**Myriam Guillaume**



Depuis novembre 2019, les chauffeurs VTC demandent des aménagements au préfet et à la mairie. Sans réponse, ils reconduiront leur mouvement chaque semaine. PHOTO M.G.